

La directrice du TDG, Emmanuelle Bourret, et son homologue, responsable du Casino Infiniti, Sandrine Folcher, ont conclu un accord qui prévoit que sur présentation du billet du spectacle auquel on vient d'assister ou même d'un billet valable pour un prochain spectacle, chacun pourra bénéficier d'un menu au tarif préférentiel de 25€ comprenant une entrée et un plat ou un plat et un dessert au restaurant « Le Brassi », situé au sein du Casino et qui surplombe le cours Honoré Cresp. Mais l'offre ne s'arrête pas là, puisque chacun recevra aussi 10€ de crédits jeu pour découvrir les tables et les machines à sous du Casino. Quant aux abonnés du TDG, ils pourront même bénéficier d'un cadeau supplémentaire sur présentation cette fois de leurs cartes d'abonnés, ils se verront offrir une coupe de champagne.

Le Casino Infiniti mécène

Mais toujours en fonction de cet accord, le Casino ne souhaite pas se limiter uniquement à des avantages aux spectateurs du Théâtre, il a en effet décidé de devenir le véritable mécène des deux premiers spectacles prévus sur scène : une soirée danse 100% féminine avec Amala Dianor (Sandrine Lescourant), et la compagnie Kilaï, puis le concert de la chanteuse Cap Verdienne, Mayra Andrade.

TO

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité